

CONSULTATION SUR LES RYTHMES SCOLAIRES

Débat public

le 8 novembre 2010 à Avignon

Introduction

- Rappel historique sur le questionnement lié aux rythmes scolaires
- Les enjeux de cette question qui concerne les familles, le monde associatif, les collectivités territoriales, l'éducation nationale.

1 - Le point de vue de l'éducation nationale

Quelle incidence ont les rythmes scolaires sur la réussite scolaire des élèves et sur leurs performances (cf. rapport IGEN – 2002 et note n°7 INRP – juillet 2010) ?

Quel calendrier est le plus en phase avec les rythmes biologiques des enfants ?

=> a) Etude sur l'année, la semaine, la journée

=> b) Comparaison avec les pays étrangers

a) étude sur l'année

L'organisation actuelle du calendrier privilégie le découpage suivant : 7 semaines de classe + 2 semaines de vacances. Ce découpage n'est pas homogène en France, il diffère selon les zones.

Les études indiquent que la régularité est facteur de réussite et de performance.

La longueur des vacances d'été reste un problème car elle défavorise les élèves les plus fragiles.

La progression des contenus d'enseignement est pensée sur l'année, par niveau.

Les programmes sont répartis de manière hebdomadaire, sur quatre journées de classe.

Comparaison avec le niveau international

Le constat actuel est qu'il y a 144 journées d'école en France, indifféremment de l'âge des élèves.

=> même temps de scolarisation, de la maternelle à la fin du cycle 3 (dans les autres pays, des variations existent en fonction de l'âge des élèves).

b) étude sur la semaine

Le débat sur l'échelle hebdomadaire porte sur les différentes modalités :

- 4 journées de classe ?
- 4 journée ½ de classe ?
- 5 journées de classe aménagées ?

Depuis l'année dernière, le système à 4 journées de classe a été généralisé. Le texte de loi donne la possibilité d'aménager le calendrier scolaire à 4 jours et demi.

L'aide personnalisée accroît pour certains élèves le temps hebdomadaire (+2h) avec l'acceptation des familles et avec les conséquences suivantes :

- effets sur la fatigue des professionnels,
- la simplicité de la mise en oeuvre de ce dispositif qui est d'un faible coût pour l'Etat et pour les collectivités territoriales,
- l'incidence sur la mémoire des élèves, leur capacité de concentration et sur la fatigabilité (et notamment sur les élèves de petite classe – CP – des secteurs de l'éducation prioritaire).

Comparaison avec le niveau international

4 journées de classe en France la moyenne pour la majorité des pays est à 5 jours

b) étude sur la journée

Actuellement, 6 h de classe avec 1h30 de pause méridienne.

Les études indiquent que les pics de vigilance chez l'élève sont en fin de matinée et en fin d'après-midi. Ces moments sont plus favorables aux apprentissages.

Questions posées :

- Y a-t'il des jours de la semaine où la vigilance est plus intense ?
- Incidence des coupures du week-end (2 jours) sur les apprentissages des élèves ?
- Ne devrait-on pas prendre en compte l'âge des élèves pour réduire l'amplitude de la journée pour les jeunes enfants ?

2 - Le point de vue médical

Chaque individu a ses propres rythmes biologiques que viennent modifier les rythmes sociaux.

Les études établissent des certitudes :

- Le matin de 9h à 11h et l'après-midi de 16h30 à 21 h 00 constituent les deux moments les plus favorables au travail intellectuel (2h/jour pour un enfant de six ans – 5 h/jour pour un enfant de onze ans).
- Le milieu de la journée est le moment le plus favorable pour un rendement musculaire optimal.

Les études confirment que les enfants :

- apprennent en jouant,
- ont besoin de bouger.

Les conséquences sur la santé

La rupture de l'équilibre biologique entraîne de la fatigue et de l'irritabilité, des troubles du sommeil, de l'appétit et une plus grande sensibilité aux infections.

3 - Le point de vue des collectivités territoriales

Une lisibilité selon trois axes : PRE, CLAS, clubs « Coups de pouce ».

Un maillage d'activités sur la commune

Que peut on coordonner à partir :

- de l'émergence des besoins (remontés par les IEN) ?
- des questions autour de l'enfant (ce qui est bon, préjudiciable...) ?
- des dispositifs mis en place par le service de sports de la ville ?

4 - Le point de vue des familles

La position idéale défendue par la FCPE est l'extension de la semaine à cinq journées de durée égale (5 journées de 5 h avec scolarisation le mercredi matin).

Le problème soulevé est celui de l'organisation du reste de la journée.

Le retour à la semaine de 26 h est souhaité.

4 - Le point de vue des associations

Toutes les associations ne peuvent pas prolonger l'œuvre de l'école, la ligue de l'enseignement fédère des associations qui rendent des comptes sur leurs activités et qui privilégient :

- la prise en compte des centres d'intérêt des élèves,
- la cohérence dans l'aménagement du temps de l'enfant,
- les conclusions des études des chronobiologistes (journée de 4h, semaine de 20h soit 5 jours ; sur l'année, des périodes de 7 semaines de classe et 2 semaines de repos).

Conclusion

Organiser en cohérence le temps des apprentissages est une affaire complexe. La consultation est lancée pour peut-être favoriser l'évolution des situations.